

Guide pratique d'utilisation des bornes rétractables en zone piétonne

A destination des riverains

Comment fonctionne le totem de commande?



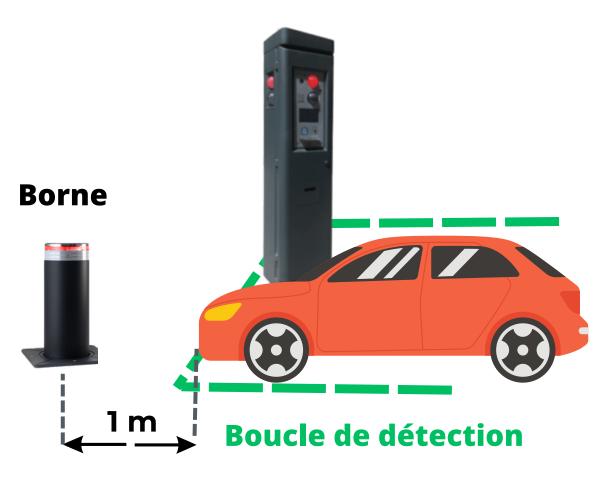
Lorsque la borne est levée, le feu du totem est rouge. Les véhicules ne peuvent pas passer.



Lorsque la borne est abaissée, le feu du totem est orange clignotant. Les véhicules dotés d'une autorisation peuvent s'engager.

Comment entrer en zone piétonne?

Totem de commande



- Je présente mon véhicule devant la borne à environ 1 mètre de distance et je marque l'arrêt.
- J'appuie sur le bouton "1"

 de la télécommande en

 direction du totem ou je

 compose le numéro de

 téléphone
- La borne se baisse et le feu du totem clignote orange. Le véhicule peut alors s'engager.



En cas de panne de la borne en dehors des horaires d'ouverture de la Police Municipale, merci d'appeler la Gendarmerie au numéro 17.

Comment utiliser les moyens d'accès?

Au moment de votre enregistrement auprès de la Police Municipale, vous avez choisi : la télécommande et/ou l'accès par téléphone.

Lorsque vous êtes devant la borne :

Télécommande



J'appuie sur le bouton du haut (1).

Téléphone

